

**PRESIDENTIELLE**

**2020**



**Programme Présidentiel du Mouvement  
pour le Changement et la Renaissance  
(MCR)**

**Novembre 2020**

## **Table des matières**

<b>I-</b>	<b>Avant-propos.....</b>	<b>2</b>
<b>II-</b>	<b>Contexte.....</b>	<b>3</b>
<b>III-</b>	<b>Vision .....</b>	<b>3</b>
<b>IV-</b>	<b>Objectif .....</b>	<b>4</b>
<b>V-</b>	<b>Principes directeurs .....</b>	<b>4</b>
<b>VI-</b>	<b>Axes stratégiques .....</b>	<b>4</b>
<b>VII-</b>	<b>Réformes sectorielles .....</b>	<b>4</b>
	<b>7.1- Reformes culturelles.....</b>	<b>4</b>
	<b>7.2- Réformes pour la promotion du capital humain et la transformation de l'économie</b>	<b>5</b>
	<b>7.3- Réformes politiques et institutionnelles.....</b>	<b>17</b>
	<b>7.4- Réformes économiques .....</b>	<b>21</b>
<b>VIII-</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>22</b>

## I- Avant-propos

Chers camarades, la situation actuelle de notre pays ne doit pas nous laisser indifférent. Après soixante ans d'indépendance, jamais dans l'histoire de notre pays :

- la crise des valeurs et les déchirures sociales n'ont été aussi profonde ;
- le sentiment d'injustice, de frustration et d'exclusion n'a été aussi fort ;
- le fossé entre riche et pauvre, la fracture sociale n'ont été aussi géant ;
- notre jeunesse n'a été aussi sacrifiée, humiliée, trahie et abandonnée ;
- la peur de l'avenir, les angoisses et les doutes n'ont été aussi vivaces.

Il nous faut penser par nous-même et agir en toute âme et conscience, sans calcul intéressé, pour sortir de l'ornière.

Il est temps de prendre nos responsabilités pour bâtir une grande nation et assurer l'avenir de nos enfants au lieu d'assister impuissamment à la prise en otage de notre destinée par une certaine génération de politiciens en crise d'inspiration et d'imagination.

C'est pourquoi, je vous propose un contrat de confiance qui engage à la fois ma responsabilité et mon honneur.

Le contrat social que je vous propose est un programme, chiffré et planifié pour ne pas tomber dans le jeu des vaines incantations. Il a été conçu après un travail rigoureux de terrain fondé sur les aspirations profondes du peuple.

Je n'ai ni le droit de démissionner ni de trahir car j'aurai toujours en face de moi le tribunal de ma conscience et celui de l'histoire.

**Tahirou Barry**

## II- Contexte

Le Burkina Faso est aujourd'hui au bord de l'effondrement. Notre nation n'est plus qu'une société sans repères qui a cessé brutalement de rêver.

Le mal est profond: misère profonde des masses avec 40 Burkinabè sur 100 vivants en dessous du seuil de pauvreté, fossé croissant entre riches et pauvres avec une concentration des couches misérables en milieu rural, maladies et épidémies cruelles, 171<sup>e</sup> rang sur 174 pays, plus de deux millions de personnes rongées chaque année par la faim, implosion de la cohésion sociale et conflits inter-communautaires fréquents, terrorismes meurtriers, négation flagrante et mépris des valeurs humaines et morales, etc.

Cette situation a une seule cause : l'absence d'une vision, l'absence d'un chemin cohérent pour aller vers le développement et la démission d'une élite politique qui a décidé de fermer les yeux sur les gémissements des masses plongées dans la détresse.

Aujourd'hui, la classe dirigeante actuelle qui avait hérité d'une société post insurrectionnelle avec ses fortes aspirations, a fini par mettre à nu toute sa sécheresse en matière d'imagination pour sortir notre Faso du gouffre dans lequel il s'enfoncé chaque jour davantage. Il faut donc une thérapie de choc pour opérer le nécessaire changement si notre nation veut survivre dans un environnement devenu complexe et impitoyable.

Ce changement passera par le système éducatif pour décomplexer une certaine élite politico-bureaucratique face à son identité singulière et faire naître une classe nouvelle.

Cette classe devra être déterminée à inventer son chemin, à s'affirmer dignement et à s'assumer face à son avenir en s'appuyant sur ses valeurs spécifiques et ses capacités créatrices intrinsèques.

Il nous faut ainsi tracer et emprunter librement notre propre voie de développement au service de la dignité et de la grandeur de l'homme sans aucun mimétisme.

## III- Vision

La vision se veut un cap, le projet voire l'objectif clair à atteindre et qui sera la boussole de toute action à entreprendre. Notre vision est la suivante :

**« Reconstruire un Etat puissant qui repose sur des valeurs de solidarité, de justice et de cohésion sociale, gage d'une gouvernance vertueuse et d'un développement durable »**

## IV- Objectif

Notre objectif principal est d'œuvrer au développement durable du Burkina Faso grâce à une gouvernance vertueuse.

## V- Principes directeurs

Notre action repose sur trois (03) principes directeurs :

- **la confiance** car sans confiance, il n'y a pas de grande nation ;
- **l'engagement** qui implique la détermination, le sens du sacrifice et de l'intégrité,
- **la participation** qui nécessite l'implication de tous les burkinabé dans les grands chantiers de développement.

## VI- Axes stratégiques

Notre Programme se fonde sur deux (02) grands axes stratégiques pour relever le défi du changement et du développement durable :

**Axe1 : Refonder les institutions et moderniser l'Administration ;**

**Axe 2 : Transformer le système éducatif afin de créer un burkinabè nouveau et conscient de sa mission patriotique.**

## VII- Réformes sectorielles

### 7.1- Reformes culturelles

Les reformes culturelles portent sur les valeurs sociales et culturelles, la démographie et la chefferie coutumière.

#### a. Valeurs sociales et culturelles

Les Burkinabè doivent retrouver les valeurs fondatrices de la société : solidarité, tolérance, justice sociale, paix et cohésion sociale, de respect de la personne humaine, Intégrité, travail, liberté responsable, dignité. A cette fin, nous nous engageons pour :

- l'enseignement des modules de la culture dans tout le système éducatif ;
- la promotion de la culture, de la morale, de l'intégrité dans le programme des médias publics ;

- le contrôle des accès aux sites internet illicites et libertins qui suscitent des comportements déviants au sein de la société notamment auprès de la jeunesse ;
- la répression effective et sans complaisance de toute forme de violation des droits humains, de délinquance économique et de dépravation des mœurs ;
- la sélection, l'accompagnement et la promotion des œuvres culturelles et artistiques de grande qualité ;
- l'appui aux activités culturelles et artistiques contribuant à valoriser et à promouvoir nos richesses traditionnelles positives ;
- la valorisation et la promotion des Trésors Humains Vivants ;
- l'identification complète, la préservation et la promotion de tous les éléments du patrimoine culturel national.

### **b. Démographie**

La population Burkinabè croît très vite avec plus de 6 enfants par femme au cours de sa vie féconde. Cela compromet les efforts de développement durable.

La démographie doit être maîtrisée par rapport aux capacités familiales. Il ne s'agira pas d'intervenir par des mesures coercitives, toujours inefficaces, mais plutôt d'agir par la sensibilisation et la conscientisation en y impliquant les leaders traditionnels et religieux.

### **c. Chefferie coutumière**

La chefferie coutumière en tant que gardienne des valeurs culturelles de notre pays doit être réhabilitée et valorisée à travers un statut clair qui fera d'elle :

- un acteur déterminant de développement en étant impliqué dans toutes les actions et projets de développement touchant directement la population telles la santé, les politiques de population et la lutte contre la pauvreté ;
- un gardien de l'harmonie et de la cohésion sociale à travers ses interventions dans tout type de conflit dans notre pays.

En contrepartie de son action dans le domaine public, elle sera exclue de la politique partisane pour ne pas perdre sa neutralité et sa crédibilité indispensable à l'accomplissement de sa mission.

## **7.2- Réformes pour la promotion du capital humain et la transformation de l'économie**

Les réformes en vue de promouvoir le capital humain et transformer l'économie portent sur l'agriculture et l'élevage, l'eau et l'assainissement, l'éducation et la recherche, l'emploi et la protection sociale, la santé, la décentralisation, l'habitat et la voirie urbaine, et le sport.

## a. Agriculture et l'élevage

Le Burkina Faso dispose d'une agriculture rudimentaire qui ne fournit que 17 % du PIB sur 27% de contribution du secteur rural alors qu'elle emploie 77% de la population active soit près de treize (13) millions d'actifs. Elle n'offre pas de revenus suffisants aux paysans et ne permet pas de nourrir la population Burkinabè avec sa production céréalière actuelle de 5 millions de tonnes (mil, maïs, sorgho, riz et fonio).

Chaque année, plus de deux (02) millions de personnes vivent les dures épreuves de la faim.

Notre pays est contraint d'importer des milliers de tonnes de céréales à coup de milliards par an ce qui aggrave le déséquilibre de la balance commerciale.

Avec neuf (9) millions d'hectares de terres cultivables exploitées à seulement 46%, plus de 233 500 ha de terres irrigables et 500 000 ha de basfonds aménageables, et 200 milliards de m<sup>3</sup> d'eau enregistrées en moyenne chaque année au Burkina, l'objectif fixé sera **de réaliser la souveraineté alimentaire et de faire du Faso le grenier du sahel** et intensifier les activités agro- sylvo pastorales pour éradiquer la pauvreté en milieu rural.

Après plus de soixante ans de souveraineté politique, il n'est pas normal que notre pays n'ait pas acquis la souveraineté alimentaire et laisse végéter dans la misère les populations rurales.

A cet effet, des actions fortes qui passent par le respect du budget minimum de 10% contre seulement 8% en 2020 alloué au secteur agricole conformément à l'engagement de Maputo seront engagées pour réduire la vulnérabilité du secteur agricole face aux aléas climatiques et accroître substantiellement sa productivité.

Ainsi, notre engagement est de :

- sécuriser l'accès à la terre ;
- réduire la dépendance de la production aux aléas climatiques et améliorer la productivité;
- désenclaver les zones de production ;
- transformer et commercialiser les produits agro-pastoraux.

### Comment sécuriser les accès à la terre ?

Pour sécuriser l'accès à la terre, il faut :

- relire les loi 34-12 du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina pour mieux encadrer les titres d'occupation délivrés aux privés dans des zones hors lotissement portant sur des espaces démesurés ;

- assurer l'effectivité des textes d'application de la loi sur le foncier ainsi que du code général des collectivités territoriales qui fixe clairement le statut des différents espaces fonciers ;
- étendre à toutes les communes rurales des services fonciers ruraux fonctionnels dotés de moyens humains, matériels et financiers en vue de favoriser l'accès et la sécurisation ;
- interdire l'installation des sociétés immobilières et minières dans les zones à vocation agro sylvo-pastorales ;

### **Comment réduire la dépendance de la production aux aléas climatiques et améliorer la productivité ?**

Pour réduire la dépendance de la production aux aléas climatiques et améliorer la productivité, il faut lever les contraintes notamment au niveau des systèmes de production irriguée. Il sera engagé :

- une politique d'aménagement de vingt mille 20 000 ha de basfonds et de redistribution des terres à des coopératives ou à des groupes de 5 à 10 producteurs de jeunes et de femmes formant des Unités de Production. Chaque groupe sera sous la direction d'un spécialiste de l'agriculture mis à leur disposition par l'Etat en raison d'un (01) par département. En vue d'un meilleur encadrement, les Centres régionaux de production agricole (CRPA) seront ressuscités. Cela entrainera sur toute la chaîne la création de près de 100 000 emplois.
- une politique nouvelle d'organisation et de formation des agriculteurs et des éleveurs pour aller vers la professionnalisation et l'entreprenariat agricole: on ne peut pas passer de l'économie de subsistance à l'économie de marché sans changement des mentalités et des comportements. Il faut une nouvelle race d'agriculteurs et d'éleveurs qualifiées et dévouées. A cet effet, des procédures simplifiées de création d'Organisation de Producteur Agricole (OPA) et les sociétés coopératives de différents types seront mises en place ;
- la création et la consolidation des centres agro-pastoraux et agroalimentaires dans chaque région en fonction des potentialités régionales : maraîchage, pisciculture, volaille, bétail, etc ;
- une politique volontariste de modernisation de l'agriculture à travers la mécanisation et de motorisation du secteur primaire et l'augmentation du taux d'équipement de 44 à 80% (tracteur, charrue, charrettes, motopompe) au moyens d'une mise à disposition aux producteurs à prix subventionnés et accessibles aux petits producteurs. Elle visera à promouvoir la modernisation des petites (moins de 5ha) et moyennes (entre 5 et 20) exploitations agricoles représentant près de 98% des exploitations. Cette politique sera marquée par une opération 250 000 charrues dont 50 000 charrues chaque année avec la moitié affectée aux femmes ;
- la réalisation de fosses fumières et la gestion intégrée de la fertilité des sols ;

- la mise en place une centrale d'approvisionnement en intrants afin de soutenir l'utilisation de semences agricoles à haut rendement (augmentation de 40%) en couvrant au moins 25 % de la superficie sous céréales en semence améliorée contre 2% actuellement (Fournir des semences de 70 jrs au lieu de 150 actuellement) ;
- la construction d'infrastructures de stockage et de conservation pour éviter les pertes post récoltes estimées à 30% ;
- l'amélioration génétique des espèces animales en vue d'obtenir des races performantes (viandes, lait, œuf, etc.) ;
- la délimitation, l'aménagement et la sécurisation de 1000 ha par an des zones de pâturage et les couloirs de transhumances;
- la création d'une centrale dynamique d'achat et de gestion des aliments pour bétail dans chaque région ;
- la réfection et l'équipement des abattoirs ;
- une nouvelle politique de financement des investissements agro-pastoraux avec des prêts aux producteurs en tenant compte de la spécificité du secteur.

#### **Comment désenclaver les zones de production pour écouler les produits agro-pastoraux ?**

L'objectif vise à faciliter l'accès des zones de production aux débouchés commerciaux en passant par les sources d'approvisionnement en intrants.

Nous construirons et réhabiliterons les pistes rurales et tronçons routiers d'une longueur de 500 km déterminés en concertation avec les techniciens du département en charge des infrastructures. Les taxes routières, mieux perçues et gérées, doivent participer au financement des opérations de désenclavements.

En outre, une politique hardie de bitumage de qualité et de réhabilitation des routes nationales sera engagée au moyen d'un Partenariat Public Privé (PPP) avec un suivi très rigoureux des travaux par les services compétents.

#### **Comment transformer et commercialiser les produits agro-pastoraux ?**

Notre engagement est :

- d'accompagner et faciliter la création, l'équipement et la modernisation des unités de transformation des produits agricoles ;
- de renforcer le système d'information sur les marchés agricoles notamment à travers la collecte de données sur les marchés spécifiques ciblés ;
- de construire ou de réhabiliter des infrastructures de commercialisation et de stockage à savoir deux (02) comptoirs d'achat dans chaque région soit 26 ainsi que de deux (02) magasins de stockage dans chaque province soit 90 magasins ;

- de faciliter l'organisation et la commercialisation des produits à haute valeur commerciale tels le manioc, le niébé, le soja, le souchet, le paprika ;
- d'aider les opérateurs de la chaîne de valeur à élaborer des plans d'affaires viables pour améliorer l'accès au financement prévus.

## **b. Eau et assainissement**

L'eau est source de vie, de développement économique et social surtout dans un pays enclavé au cœur du sahel comme le Burkina Faso. La position géographique de notre pays le rend très vulnérable en matière d'eau.

Le défi qui s'impose est de préserver, mobiliser, mieux gérer et valoriser durablement les ressources en eau tout en protégeant les écosystèmes et de favoriser un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement. Nous engagerons une politique nationale de l'eau visant à assurer :

- l'accès équitable et durable à l'eau potable et assainissement ;
- la préservation et la mobilisation des eaux de surface.

### **Comment assurer la préservation et la mobilisation des eaux de surface ?**

La difficulté de mobilisation des eaux de surface est liée à l'insuffisance des ouvrages de mobilisation des eaux de surface et à la dégradation continue de l'existant. Sur 200 milliards de m<sup>3</sup> d'eau qui tombent en moyenne au Burkina, seulement 5% sont stockés. Selon une étude du ministère en charge de l'eau en 2011, le pays compte 1 794 retenues d'eau de surface dont 1001 barrages et une dizaine de grands ouvrages, 556 boulis, 227 mares et 10 lacs. Cela représente un potentiel stockable de 5 milliards de m<sup>3</sup> avec une réalité effective de 2.7 milliards de m<sup>3</sup>.

Parmi les barrages, seul 15% ont un aménagement structuré avec une maîtrise de l'eau, 57% tarissent avant la saison pluvieuse et 40% sont fortement dégradés dus à l'ensablement, aux fortes crues, à l'incivisme, à la présence de plantes envahissantes et au manque d'entretien.

Pour résoudre toutes ces difficultés, nous nous engageons à :

- mettre en œuvre un vaste programme de construction et de réhabilitation de barrages assorti d'une stratégie d'entretien et de maintenance de toutes ces infrastructures hydrauliques. Ainsi, 100 petits barrages d'un coût maximum de 5 milliards seront construits et 400 barrages seront réhabilités. A cet effet, une loi de programmation budgétaire triennale de six cent (600) milliards sera soumise à l'Assemblée Nationale pour adoption ;
- assurer une mise à jour annuelle de la situation des eaux du pays ;
- renforcer le système de sécurisation des ouvrages de mobilisation de l'eau en vue de leur protection contre toutes actions de dégradation ;

- mettre en œuvre une politique hydro diplomatique avec les pays partageant les mêmes bassins versants internationaux fluviaux ou bassin hydrographique en vue de promouvoir notre capacité de mobilisation des eaux et d'une gestion rationnelle, concertée et durable de ces ressources en eau. Il s'agit de la Volta, le Niger et la Comoé. La Volta à elle seule est partagée par six pays : Le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Mali, le Togo, le Benin et le Ghana.

### **✚ Comment assurer l'accès équitable et durable à l'eau potable et assainissement ?**

L'accès équitable et durable à l'eau potable et assainissement permettra d'améliorer la qualité de vie des populations. En 2015, le taux d'accès à l'eau potable est de 65% en milieu rural et à 90% en milieu urbain. Pour l'accès à l'assainissement en milieu rural, il est à 12% en milieu rural et de 34.2% en milieu urbain. Près de 10 millions de Burkinabè n'ont pas de latrines ou font leur besoin en plein air. En outre, les ouvrages hydrauliques existant sont abandonnés par la population en cas de panne en raison d'absence de mécanismes adaptés de gestion.

Tout cela a pour conséquence l'augmentation de la mortalité surtout infantile due aux diarrhées, paludisme, rougeole etc.

Selon une étude de la banque mondiale en 2012, ce déficit engendre une perte annuelle de 86 milliard en raison des maladies et décès avec les pertes de productivités qui en découlent.

Pour atteindre cet objectif d'un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement, il sera mis en place un schéma directeur d'assainissement dans toutes les communes et un vaste programme de construction des ouvrages d'eau potables visant à :

- doter chaque localité d'ouvrages d'eau potable (forages et puits équipés de pompe) ;
- favoriser et mettre en œuvre dans chaque commune des schémas directeurs d'assainissement ;
- assurer la fonctionnalité des ouvrages à travers la mise en place des comités de gestion efficaces.
- réaliser 400 000 latrines hygiéniques familiales et publiques à travers tout le pays.

### **c. Autonomisation économique des femmes**

Les femmes qui occupent plus de 60% des activités de production des secteurs primaires (agriculture et élevage) et du secteur informel (petit commerce, transformation et commercialisation des produits agro sylvo pastoraux) participent à environ 70% dans la formation du PIB national constituent des actrices privilégiées du développement national.

C'est pourquoi, il est impératif de soutenir les activités des femmes afin d'assurer leur pleine autonomisation économique. A cet effet, nous proposons :

- d'assurer un accès sécurisé et contrôlé de la terre des femmes rurales au moyen d'opérations spéciales de délivrance à couts réduits d'APFR ;
- d'assurer un accès des femmes rurales aux crédits et aux produits financiers adaptés à leurs besoins ;
- d'assurer un accès des femmes de 50% aux intrants, équipements et infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des produits agro sylvo pastoraux ;
- de renforcer l'accès des femmes à la formation professionnelle et aux conseils agricoles à travers à la création et la consolidation des centres agricoles et agroalimentaires dans chaque région ;
- d'accompagner à titre spécial les femmes rurales vivant dans les zones à forte insécurité à travers un accès sécurisé et prioritaire aux zones aménagées de production, aux intrants et aux crédits ;
- d'assurer la représentation des femmes dans les CASM des départements du secteur rural, les Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD) et une meilleure coopération avec les collectivités locales et les cellules genres de certains ministères en relation avec les questions féminines.

#### **d. Education et recherche scientifique**

L'éducation est le moteur du succès économique dans chaque pays. La performance de l'homme dans toutes ses activités dépend de ses qualifications. Des études faites sur l'économie des quatre (04) dragons d'Asie ont prouvé l'importance de la connaissance dans tout processus de développement. Un citoyen sans qualification n'est pas efficacement productif et constitue en général, une charge pour la nation.

Le système éducatif Burkinabè souffre dans sa qualité, sa quantité et son efficacité. Aujourd'hui, c'est une machine qui ne produit que des cas sociaux en cours de formation et des chômeurs en fin de formation. Le résultat est le suivant : des sacrifices financiers consentis pour des milliers de jeunes instruits mais sans qualification professionnelle et non éduqués, condamnés au chômage et donc à la délinquance et à la révolte sociale !

#### **🚧 Comment changer ce triste état des lieux ?**

Le système éducatif au Faso sera repensé dans sa finalité et son efficacité. A cet effet, de grandes assises seront organisées pour redonner à notre système éducatif un sens et des valeurs.

Le secteur éducatif et scientifique sera érigé en priorité avec près de 30% du budget national qui lui sera accordé chaque année. Ce budget devrait assurer :

- la construction et l'équipement des d'infrastructures publiques d'éducation préscolaire, formelle et non formelle, scolaires, secondaires ainsi qu'universitaires adaptées aux effectifs ;
- la construction d'une (01) université virtuelle et la mise en place de vingt (20) espaces numériques dont cinq (05) à Ouagadougou, quatre (04) à Bobo Dioulasso et un (01) dans chacune des onze (11) régions en vue de contribuer progressivement à la normalisation des années académiques ;
- le recrutement, la formation, la motivation et le recyclage des enseignants et des maitres d'écoles ;
- la gratuité des manuels scolaires effective au niveau de l'éducation de base ;
- la promotion de l'alphabétisation à travers les facilités d'accès à l'offre d'alphabétisation ;
- la professionnalisation des filières à l'université ;
- l'octroi de bourses d'étude à tous les élèves et étudiants méritants et démunis (20 000 F/Mois pendant dix (10) mois pour 400 000 élèves soit annuellement 80 milliard et (40 000 F/Mois pendant dix 10 mois pour 200 000 étudiants) soit annuellement 80 milliard. Cela représente un total de 160 milliards chaque année. En 2019, il n'y a que 20 000 élèves boursiers au post primaire et secondaire et 10 000 au supérieur avec en revanche 230 000 aides et 40 000 prêts soit au total près de 300 000 allocations ;
- la fusion des départements en charge de l'enseignement de base, de l'alphabétisation, de l'enseignement secondaire et supérieur et la recherche scientifique en un ministère de l'Education et de la Formation, du Développement Scientifique et Technologique (MEF/DST), de manière à permettre un pilotage intégré et panoramique du secteur (voir réforme politiques) ;
- l'introduction des langues nationales et des modules sur l'éthique, le civisme et les valeurs nationales dans le système éducatif pour valoriser notre patrimoine;
- l'effectivité de l'école primaire obligatoire et gratuite jusqu' à 16 ans particulièrement dans les zones affectées par la crise sécuritaire et celles à fort taux de site d'orpaillage;
- organiser et accompagner les écoles franco-arabe ;
- la promotion de deux (02) filières parallèles de formation, à savoir une filière de formation générale et une filière de formation professionnelle, technique et scientifique avec tous les équipements requis et des passerelles d'orientation et d'affectation claires. Ainsi un (01) lycée professionnel et technique, un (01) lycée agro pastoral ainsi qu'un (01) lycée scientifique seront créés ou réhabilités dans chaque région.

#### **e. Emploi et protection sociale**

Le problème de l'emploi au Faso est une préoccupation au sein de la jeunesse et constitue une véritable bombe à retardement. Pour urgemment désamorcer cette bombe, nous avons l'ambition de créer au moins 100 000 emplois par an soit 500 000

en 5 ans. Cette création sera effective grâce aux nombreuses réformes à la fois du système éducatif et agricole car il y a un lien entre l'éducation, la formation et l'emploi (voir ci-dessus) et la mise en place d'un environnement macroéconomique favorable à l'investissement et à l'industrialisation (voir réformes économiques ci-dessous).

En outre, des politiques suivantes seront résolument engagées pour stimuler l'emploi :

- l'industrialisation du pays (voir réformes économiques ci-dessous)
- la stimulation fiscale des petites et moyennes entreprises (voir réformes fiscales ci-dessous) ;
- la création d'un fond national de financement des projets innovants et structurants des jeunes et des femmes de cent (100) milliards avec des subventions, garanties et crédits individuels pouvant atteindre au moins cinquante millions de FCFA ;
- le renforcement de la capacité opérationnelle et la réforme du Fond de développement Culturel et Touristique avec un budget annuel de cent (100) milliards pour atteindre le potentiel de création de 400 000 emplois durables dans le secteur ;
- l'institution d'une réforme du statut de l'entrepreneur ouvert à tous y compris les salariés et étudiants. Elle visera à simplifier la création des activités professionnelles sans passer par la création des sociétés et à alléger le régime fiscal de ces types d'entreprises ;
- la mise en place des pépinières, des incubateurs d'entreprises, des fermes/vergers écoles dans chaque commune pour la production et la transformation des produits nationaux ;
- l'opérationnalisation du système d'assurance maladie permettant à chaque citoyen de bénéficier d'une couverture sanitaire selon ses besoins et en payant selon ses moyens.

#### **f. Santé**

« *Le premier bien est dans la santé.* » nous dit Platon. Un pays rongé par la maladie est paralysé dans son élan de développement.

Or, au Burkina Faso, les politiques publiques de santé restent impuissantes face à la récurrence de certaines maladies comme le paludisme, les maladies diarrhéiques, la méningite qui exterminent chaque année la population surtout dans sa frange jeune.

Notre tableau de santé demeure inquiétant et triste :

- insuffisance en qualité et en quantité des infrastructures, matériels, consommables et plateaux techniques de santé ;
- persistance des épidémies chaque année. Le paludisme tue en moyenne plus de trois mille (3000) enfants chaque année. Plus de 35 ans après le discours historique de Thomas SANKARA en octobre 1984 à l'ONU où il disait, entre autres, « *au nom des femmes qui voient mourir leur enfant de paludisme et de*

*diarrhée alors qu'il existe des moyens simples pour les soigner* », le mal est toujours profond ;

- mortalité infantile et maternelle toujours élevée ;
- rupture régulière des services publics de santé ;
- services d'urgences et de spécialités démunis et dégarnis de spécialistes transformés en couloir de la mort pour ceux qui y viennent à la recherche d'un salut ;
- inaccessibilité aux produits pharmaceutiques en raison de leur coût élevé.

Pour prendre en main notre système de santé, nous proposons une politique sanitaire principalement axée sur la prévention des maladies, l'accroissement de l'offre et la qualité des services de santé, l'accessibilité des coûts des produits et soins médicaux.

#### **Sur le point de la prévention, il s'agit :**

- d'accroître la couverture vaccinale à 100% des enfants pour le BCG, le VAT2, la fièvre jaune, le Dtcoq/P1 et P3, la rougeole, la poliomyélite et la méningite ;
- de vulgariser les moyens de protection telles les moustiquaires imprégnées, les désinfectants contre certaines maladies ;
- de renforcer le contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques et des produits agroalimentaires ;
- d'instituer le sport de masse dans toutes les couches socio professionnelles.

#### **Sur le point de l'accroissement de l'offre et la qualité des services de santé, il s'agit de :**

- la construction et l'équipement des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dans tous les villages en vue d'améliorer le rayon d'action théorique de 6.3 km en 2019 à moins de 5km et réduire le taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 100 000 naissances vivantes à 95 à l'horizon 2025. Ce taux est de 143 pour mille en 2019 ;
- la transformation progressive de tous les Centre de Santé et de promotion sociale (CSPS) des chefs-lieux de communes rurales en Centres Médicaux (CM) et de tous les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) en Centres Hospitaliers Universitaire (CHU) ;
- de l'amélioration du plateau technique des hôpitaux et services sanitaires ainsi que la capacité technique et matérielle des établissements sanitaires de formation et supprimer les évacuations sanitaires extérieures à la charge de l'Etat ;
- recruter et former des agents de santé ;
- mettre en œuvre de façon effective le statut de la Fonction Publique Hospitalière ;

- transformer tous les camps militaires des villes en hôpitaux militaires spécialisés ;
- mettre à disposition d'une ambulance équipée et de qualité pour chaque commune rurale ;
- renforcer la capacité et l'efficacité des services d'urgence en assurant une prise en charge gratuite et intégrale des urgences sans prépaiement des personnes démunies;
- la formation et la motivation des agents de santé.

**En matière d'accès aux produits et soins médicaux, nous proposons de :**

- développer l'industrie et la recherche pharmaceutique ;
- promouvoir et assurer la disponibilité des médicaments essentiels génériques ;
- réorganiser et moderniser la pharmacopée traditionnelle ;
- créer un centre de santé de médecine traditionnelle.

**g. Décentralisation, habitat et voirie urbaine**

Le secteur baigne dans un désordre généralisé et mérite un assainissement urgent.

Ainsi, nous proposons d'engager les mesures suivantes :

- élaborer une loi de programmation financière pour conférer aux collectivités territoriales des moyens d'action face à leur mission ;
- assurer le transfert effectif de 20% du budget de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- accompagner les collectivités territoriales à recouvrer les neuf (9) impôts partagés ;
- assurer le transfert effectif des ressources humaines aux collectivités territoriales ;
- Relire la loi 57-2008 portant promotion immobilière au Burkina pour mieux encadrer l'activité des sociétés immobilières en imposant des conditions impératives des détentions préalables de titres fonciers avant tout début d'aménagement et la mise en valeur intégrale avant l'acquisition de tout autre site ;
- renforcer la capacité de la SONATUR et la CEGECI afin de les permettre de mettre à la disposition des citoyens des terrains urbain aménagés à moindre cout ;
- mettre en place d'une commission ad'hoc de réexamen et retrait des 105 000 parcelles irrégulièrement attribués ou illégalement occupés ainsi que les parcelles non mise en valeur accompagnées de leur réaffectation aux personnes injustement écartées ;
- aménager l'espace urbain en collaboration avec les collectivités territoriales conformément à nos réalités culturelles et sportives. Ainsi, dans chaque secteur de la ville, tous les quartiers vont disposer chacun d'un plateau d'équipement

sportifs (foot, basket, volley, hand ball, sautoir, etc.), d'un jardin public de libre accès avec des aménagements adaptés ;

- déguerpier tous les occupants des espaces verts illégalement morcelés et attribués ainsi qu'à leur aménagement ;
- développer des villes de moyenne importance en stimulant leur croissance par la décentralisation industrielle, commerciale et touristique selon les spécificités de chaque province;
- construire dix (10 000) logements sociaux par an avec la valorisation des matériaux locaux de constructions ;
- développer l'éclairage public grâce à l'énergie solaire dans les villes ;
- améliorer les voiries urbaines dans le but de faciliter la mobilité dans les villes à travers le bitumage, le damage ou le pavage des rues secondaires. Ainsi, il sera initié des travaux de voirie urbaine dans chaque région. Certains quartiers périphériques de Ouagadougou et de Bobo bénéficieront de respectivement de 150 km et 100 km de routes bitumées. Les autres régions bénéficieront de 50 km de routes bitumées.
- le renforcement de la sécurité dans les villes.

## **h. Sport**

Le sport est source de santé et d'épanouissement. Nous nous engageons à :

- construire treize (13) centres de sport et de loisirs de proximité en raison d'un (01) centre par région ;
- construire treize (13) centres de formation dans toutes les disciplines sportives en raison d'un (01) centre par région et ouverts aux enfants et adolescents non scolarisés dotés de talents sportifs ;
- réorganiser et soutenir les championnats nationaux des disciplines sportives en collaboration avec les différentes fédérations pour les rendre plus attractifs et grandioses ;
- aménager quarante-cinq (45) terrains de proximité en raison d'un (01) terrain par province ;
- instituer le sport de masse au sein de toutes les couches socio professionnelles chaque jeudi ;
- réorganiser et promouvoir davantage les compétitions de l'Union des Sports Scolaires et Universitaires USSU-BF et reverser les talents découverts dans les lycées Sport et Études;
- réaliser un (01) lycée Sport et Études à Bobo-Dioulasso et à Dori doté d'équipements sportifs modernes pour les jeunes scolarisés. Ces lycées accueilleront de la 6<sup>ème</sup> à la terminale des jeunes prometteurs, garçons et filles, venant de toutes les régions du Burkina.

## **i. Tourisme**

Au Burkina Faso, les sites et attraits touristiques recensés sont soumis à plusieurs pressions qui menacent gravement leur survie du fait de l'absence d'une politique volontariste de sauvegarde de ceux-ci. En effet, les facteurs climatiques combinés aux facteurs humains entraînent des dégradations fortes et autres destructions affectant leur richesse historique, archéologique et naturelle.

En outre, ces sites sont peu valorisés ce qui réduit substantiellement leur attractivité.

Pour corriger cette situation, nous proposons de :

- mettre en place un fonds d'urgence de cinquante (50) milliards pour réhabiliter, aménager, protéger et promouvoir par ordre de priorité tous les sites et attraits touristiques du pays afin de faire de notre pays la première destination touristique de la sous-région africaine ;
- contribuer pour trente-cinq (35) milliards du budget de l'Etat pour la construction d'un gigantesque monument et l'équipement du Mémorial Thomas SANKARA avec un suivi rigoureux du processus de construction en collaboration avec le comité du mémorial ; Cela est un défi qui engage en premier lieu l'Etat Burkinabè en faveur de son héros national Thomas SANKARA ;
- Concevoir et opérationnaliser les programmes de renforcement des attractivités touristiques de toutes les zones ;
- mettre en œuvre d'une vaste stratégie de marketing et de promotion de la destination du pays ;
- contribuer à accompagner tous les établissements scolaires et universitaires à organiser périodiquement des circuits touristiques à l'attention de leurs élèves et étudiants ;
- relancer les établissements touristiques d'hébergement à travers l'application des tarifs préférentiels en matière d'énergie et d'eau sous réserve de l'application de certaines mesures d'efficacité énergétique.

## **7.3- Réformes politiques et institutionnelles**

Les réformes politiques et institutionnelles concernent les domaines suivants : l'administration publique, le système démocratique, la justice et les droits humains, les médias, l'armée et la sécurité et la diplomatie.

### **a. Administration publique**

L'administration est un puissant instrument du développement économique et social surtout dans un pays pauvre comme le Burkina. Elle est la cheville ouvrière du développement économique et sociale. Ses attributions sont multiples et multiformes parce qu'elle doit instituer, dans tous les secteurs d'activités, les services contribuant au développement du pays.

Elle participe activement, si elle est bien structurée et efficace, à la satisfaction de l'intérêt général à travers les prestations du service public. Au Burkina, l'administration est lourde, peu performante, bureaucrate, inefficace et budgétivore.

Pour moderniser et renforcer l'efficacité et la performance de l'administration, nous proposons de :

- refonder le système administratif pour le réorienter vers les nouvelles priorités ;
- simplifier des procédures administratives et rationaliser les structures publiques en supprimant les institutions sans efficacité sociale et budgétivore comme le Conseil Economique et Sociale (CES) et le Médiateur du Faso ;
- assurer dans l'action de l'administration le respect des principes de la bonne gouvernance à travers les principes de responsabilité (rendre compte de l'utilisation desdites ressources), de transparence (respect strict des procédures et formes prescrites), de fiabilité (éviter le spontanéisme, l'improvisation ou le mimétisme mécanique), d'ouverture (nécessité d'informer les administrés des objectifs, des moyens et du contenu des opérations administratives) et de l'Etat de droit (conformité à la légalité administrative), de lutte contre la corruption et de participation ;
- réorganiser des services administratifs vers les priorités nationales ;
- former et motiver équitablement le personnel ;
- mettre à la disposition des administrations des moyens matériels et financiers strictement nécessaires à la réalisation de leur mission ;
- assurer l'autonomisation fonctionnelle, administrative et financière des collectivités territoriales ;
- engager une réforme du système disciplinaire avec l'opérationnalisation des conseils de discipline en vue de dissuader les agents indéliques ;
- renforcer l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) en allouant des ressources humaines matérielles, financières pour lui permettre de fonctionner de façon efficace ;
- valoriser les agents publics méritants à travers les récompenses (lettres de félicitation, témoignages de satisfaction, décorations) publiées dans les journaux de grande audience et qui donneront lieu à des avantages de carrière (bonification d'échelon) et de promotion ;
- promouvoir l'éthique, la déontologie et le sens du service public en vue de créer « une nouvelle catégorie d'agent public professionnel et intègre » ;
- promouvoir l'administration électronique grâce aux TICs en vue de réduire les délais de traitement des actes de carrière des agents publics.

## **b. Reformes politiques**

Le système démocratique au Burkina ne permet pas l'érection d'un suffrage sincère, crédible et légitime. Emprunté de dehors, il est inadapté à nos réalités socio culturelles et économiques.

Aujourd'hui, les vainqueurs des différents scrutins sont généralement les plus nantis et dépourvus de vision. Une telle démocratie n'est qu'un jeu pour adoucir les regards des partenaires et autres observateurs étrangers qu'on veut satisfaire par tous moyens.

Il faut proposer, en fonction des réalités locales, une démocratie véritable visant à favoriser une expression saine et responsable du suffrage universel.

Pour donner à notre système démocratique un véritable sens, nous proposons :

- le contrôle rigoureux de la vie des partis politiques (meetings, conférences, etc.) sur toute l'étendue du territoire afin de suspendre voir dissoudre ceux qui ne fonctionnent pas conformément aux textes en vigueur ;
- l'organisation régulière des débats sur des sujets d'intérêts nationaux dans les médias publics afin d'informer et de conscientiser les citoyens sur les enjeux nationaux et susciter une forte opinion nationale ;
- la suppression des financements de partis politiques hors campagne pour ne pas fausser le jeu du fonctionnement égalitaire de partis politiques; En revanche, tous les partis politiques bénéficieront d'un temps d'antenne en hors campagne dans les médias publics pour publier leur vision du bien commun, donner leur point de vue sur les problèmes de l'heure, proposer des solutions à des maux nationaux ;
- le plafonnement des dépenses de campagne. A cet effet, chaque parti doit fournir un compte de campagne par son mandataire financier certifié par un expert-comptable et vérifié par une commission spécialisée électorale. Les dépassements seront sévèrement sanctionnés ;
- respecter la loi portant fixation du quota genre de 30% pour une participation et une représentation des femmes dans les instances électives et nominatives.

### **c. Justice et droits humains**

La justice burkinabè n'inspire peu confiance et n'est pas accessible avec une situation des droits humains très préoccupante. Il faut donc restaurer la confiance entre la justice et les justiciables et la rendre accessible et promouvoir les droits humains.

A cet effet, nous proposons :

- un audit organisationnel et financier et des enquêtes sérieuses pour extraire de l'appareil judiciaire tous les délinquants en toge ;
- la simplification des procédures judiciaires ;
- le renforcement des moyens humains, matériels et financiers des différents Cours et Tribunaux ;
- la réhabilitation de toutes les Maisons d'Arrêt et de Correction du Burkina et investir les détenus dans la production agricole et pastorale ;

- la mise en place d'un système disciplinaire efficace et crédible au sein de l'institution judiciaire ;
- de disposer de données fiables et régulièrement actualisées sur les inégalités et les personnes vulnérables au plan national ;
- faciliter l'accès des personnes vulnérables à la justice grâce à un soutien de cinq (5) milliards par an au fonds d'assistance judiciaire ;
- le suivi strict et la prise en charge de tous les malades mentaux dans les rues ;
- la réinsertion sociale et l'initiation professionnelle des jeunes mendiants et désœuvrés.

#### **d. Médias**

Au niveau des médias nous veilleront à l'émergence d'une presse variée, de qualité et professionnelle. A cet effet, nous proposons :

- la mise en œuvre effective de la convention collective de la presse ;
- une fiscalité adaptée pour les organes de presse;
- réduire les amendes des délits de presse à moins de 1 millions au lieu de 3 ;
- une subvention conséquente des organes de presse ;
- l'opérationnalisation de la loi 051-CNT-2015 portant droit d'accès à l'information et aux documents administratifs à travers l'adoption des décrets d'application ;
- réviser la loi 044-article 312 du code pénal de manière à garantir la liberté d'expression des citoyens ;
- la création et le renforcement des capacités de formation des établissements publics en journalisme.

#### **e. Armée et Sécurité**

Il faut une armée et une sécurité du peuple au service exclusif du peuple. L'armée sera républicaine, motivée, soudée et équipée. Nous proposons :

- d'assurer la souveraineté nationale en matière sécuritaire et militaire en prenant en main notre destinée en la matière.
- de modifier la loi de programmation militaire avec affectation d'un budget de mille (1000) milliards pour une période de trois (03) ans qui permettra aux Forces de défense et de sécurité (FDS) de se doter de moyens pour assurer le recrutement, la formation, la motivation, le renseignement et l'équipement en matériels modernes, adaptés et efficaces ;
- de proposer une loi de programmation sécuritaire avec affectation d'un budget de mille (1000) milliards pour une période de trois (03) ans qui permettra aux forces de sécurité de se doter de moyens pour assurer le recrutement, la formation, la motivation, le renseignement et l'équipement en matériels modernes, adaptés et efficaces ;

- de construire une (01) brigade de gendarmerie et un (01) commissariat de police de districts bien équipés dans des zones d'insécurité non ou moins couvertes par la présence sécuritaire ;
- de construire des garnisons militaires en dehors des villes et transformer ceux des villes en Hôpitaux Militaires Spécialisés ;
- de responsabiliser à la tête des structures sécuritaires et militaires des chefs compétents, crédibles et proches des troupes ;
- d'impliquer fortement des forces armées et de sécurité dans les actions de développement social et économique et sanctionner sans complaisance toutes les bavures délibérément opérées contre les populations civiles ;
- de recruter 2000 agents de gendarmerie et 3000 agents de police et de l'armée ;
- de prendre en charge de façon conséquente les familles des victimes de FDS en combat et soigner promptement les blessés.

#### **f. Diplomatie**

La diplomatie doit être au service du développement de la patrie.

A cet effet, nous proposons :

- d'engager une politique de coopération avec tous les Etats ayant la même vision de développement avec notre pays ;
- d'élaborer et mettre en œuvre une politique étrangère ;
- d'engager une politique d'exemption des visas entre Etats africains en vue de favoriser l'intégration et la circulation des personnes;
- d'engager une la promotion de la destination nationale à l'étranger pour accroître les arrivées touristiques;
- de mettre en place d'une politique d'investissement nationale des ressortissants Burkinabès à installés l'étranger.

### **7.4- Réformes économiques**

Les réformes économiques portent particulièrement sur le secteur industriel et du transport, l'artisanat, la politique minière, la politique fiscale, le commerce, l'énergie et l'environnement.

Le développement économique du pays ne peut être confié à des personnes étrangères qui exploitent outrageusement les richesses nationales sans véritable bénéfice pour le peuple.

En outre, ce n'est pas par l'aide étrangère classique qu'on développera notre patrie. Notre pays a bénéficié depuis son indépendance d'une pluie de milliards. Aujourd'hui encore, on s'interroge toujours sur la contribution de cette manne financière dans notre processus de développement qui est cruellement en panne.

On ne développe pas un pays en faisant des plans de développement des ramassis de projets divers. Le développement est un train qui comporte une locomotive et des wagons. Au Burkina, il faut considérer l'énergie (eau et électricité) comme la locomotive du développement. Par conséquent, les coûts de l'énergie seront soigneusement étudiés pour ne pas freiner le processus d'industrialisation du pays.

Entre, le développement économique du Burkina doit reposer sur un fondement solide qui associera l'ensemble des fils et filles de la nation. Il doit partir de la terre qui emploie plus de 75% de la population et s'étendre dans les autres secteurs conformément aux échelles d'une pyramide qui part du secteur primaire au secteur tertiaire en passant par le secteur secondaire qui est celui de la transformation, créatrice de richesses.

Le développement de l'agriculture et de l'élevage permettra l'agro-industrie et l'agro-industrie incitera le secteur des services.

### **a. Industrie et transport**

Le secteur industriel doit être ressuscité. A cet effet, nous proposons les actions suivantes :

- assurer la renaissance éclatante et la réhabilitation de Bobo-Dioulasso en tant que véritable capitale économique du Burkina Faso à travers un investissement massif dans tous les secteurs de l'économie locale ;
- aménager et viabiliser une zone industrielle dans chaque région du pays qui n'en dispose pas ;
- restructurer toutes les entreprises en difficulté à travers un diagnostic stratégique et la mise en œuvre de conventions d'accompagnements financiers ;
- réhabiliter de façon complète les zones industrielles de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou afin de faire de la ville un véritable pôle économique ;
- créer dans chaque région au moins une (01) usine de transformation agroalimentaire ;
- mettre en place un pôle industriel textile à Bobo Dioulasso et Koudougou ;
- rouvrir l'ex Usine FASO FANI à Koudougou ;
- désenclaver le pays en accélérant la construction et la réhabilitation des routes nationales ;
- assurer le contrôle effectif de la charge à l'essieu des véhicules ;
- démarrer les travaux de l'aéroport international de Donsin avec pour nom de baptême « aéroport Thomas SANKARA » ;
- Acquérir cinq cent (500) nouveaux bus pour renforcer le parc et développer le transport urbain.

## **b. Artisanat**

Nous engageons pour ce secteur à :

- mettre en place le Centre National de Traitement Artisanal du Coton ;
- créer deux (02) zones économiques spéciales ;
- sélectionner et accompagner financièrement les meilleurs créateurs artisanaux ;
- valoriser et faciliter l'écoulement du Faso Danfani en l'instituant comme tenue dans les établissements scolaires, les écoles et centres de formation professionnelle ;
- organiser des activités annuelles de détections et de promotion des meilleurs produits de l'artisanat national.

## **c. Politique minière**

L'objectif est d'accroître les recettes fiscales minières situées autour de 196 milliards en 2019 et les affecter à l'amélioration des conditions de vie des populations. A cet effet, nous nous engageons à :

- développer l'information géologique et minière en vue de renforcer le nombre de mines industrielles en exploitation ;
- valoriser et promouvoir l'expertise nationale dans le secteur minier ;
- opérationnaliser le Fonds minier de développement local en vue de renforcer les retombées socio-économiques du secteur pour les communautés locales ;
- encadrer adéquatement l'exploitation artisanale de l'or en application des loi 028-2008/AN et loi 029-2008 portant lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées ;
- combattre sans complaisance la fraude minière ;
- renforcer les actions de recouvrement ciblées des contribuables reliquataires ;
- améliorer le contrôle fiscal à travers les vérifications ponctuelles régulières ;
- mettre en place une cellule de contrôle de la valeur composée de vérificateurs pour suivre quotidiennement la vérification des marchandises dans les vingt et un (21) bureaux informatisés.

## **d. Politique fiscale**

La fiscalité au Burkina pèse lourdement sur les ménages (TVA, IUTS) et occulte dans une large mesure les grosses fortunes.

Notre politique fiscale visera à corriger cette tendance aggravée par des redressements fiscaux sans suite.

La fiscalité sera un instrument privilégié pour atteindre les objectifs de développement visés et légitimes.

## **Notre politique fiscale sera l'instrument-clef d'une politique de solidarité, d'équité et de redistribution de la richesse nationale.**

L'objectif principal est d'accroître les ressources fiscales à travers la taxation des entreprises et les individus les plus fortunés, d'alléger le poids des impôts sur les couches défavorisées et d'assurer la disponibilité des données plus fiables sur les bases taxables et leur traitement dans la transparence ainsi que la réduction des risques de corruption. A cet effet, nous proposons les actions suivantes :

- l'adoption d'un nouveau code fiscal pour rétablir la justice fiscale ;
- l'augmentation de l'impôt des contribuables les plus nantis à travers l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM), l'Impôt sur le Revenu Foncier (IRF) ;
- l'institution d'une taxe sur les activités financières permettant d'obtenir des recettes annuelles estimées à six (6) milliards chaque année sur la base des quinze (15) institutions bancaires et quatre (04) établissements financiers ;
- la défiscalisation des heures supplémentaires pour récompenser le travail, l'effort et le mérite ;
- la mise en place d'un système efficace de recouvrement ;
- la promotion des déclarations et paiements d'impôts et taxes par des procédés électroniques ;
- formaliser le secteur informel en vue d'imposer à la hauteur de leurs gains les grands opérateurs économiques ;
- la stimulation fiscale des petites et moyennes entreprises ;
- réduire le poids des taxes sur les biens de premières nécessités ;
- une interconnexion des systèmes informatiques des différentes régies de recettes (SYDONIA-SINTAX, SYDONIA-SYLVIE) et ceux d'autres partenaires nationaux (CBC ,CCI-BF, CCVA, DGTTM) ;
- une interconnexion des systèmes d'information douaniers du Burkina Faso avec ceux des pays voisins ;
- la mise à disposition des régies de recettes des moyens spécifiques conséquents pour accroître leur rendement tels des moyens roulants, du carburant ainsi du matériel informatique et de bureau ;
- la mise en place du cadastre fiscal en vue d'avoir des données cadastrales fiables. La taxe foncière n'a engendré seulement qu'une recette de 250 millions en 2019.

### **e. Commerce**

Pour assurer la contribution du commerce au développement national, nous nous engageons à :

- assurer la promotion et la consommation des produits nationaux à travers les achats institutionnels, les achats par les établissements publics à grande consommation et les acteurs des grandes cérémonies officielles ;

- Créer dans chaque chefs-lieux de province des boutiques témoins de ventes de denrées alimentaires et de produits manufacturés à des prix sociaux en faveur des couches sociales défavorisées ;
- mettre en œuvre une vaste stratégie de marketing et de promotion des produits nationaux sur le marché international ;
- mettre en place une centrale d'achat des produits de grande consommation ;
- mettre en place des pépinières, des incubateurs d'entreprises, des fermes/vergers écoles dans chaque commune pour la production et la transformation des produits ;
- mettre en place un dispositif qualité pour accompagner les promoteurs dans la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits ;
- le démantèlement de tous les réseaux de fraude, de corruption et de détournement par l'octroi de moyens aux services compétents en la matière ;
- réorganiser les filières des produits locaux à haute valeur commerciale en particulier l'anacarde en vue d'une meilleure commercialisation ;
- mettre en place des vitrines privilégiées de promotion des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques.

#### **f. Energie**

L'objectif principal de notre politique est de promouvoir l'énergie solaire. A cet effet, nous nous engageons à :

- mettre en œuvre un projet d'électrification rurale décentralisée par le système solaire photovoltaïque des provinces ne disposant pas de barrages hydro électriques ;
- électrifier 1000 localités par le système solaire photovoltaïque ou hybride ;
- développer l'énergie solaire à travers une vaste politique de création de mini centrales solaires photovoltaïques ;
- réaliser treize (13) centrales solaires photovoltaïques de 25 MWC minimum en raison d'une centrale par région ;
- électrifier certains quartiers périphériques des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

#### **g. Environnement**

L'environnement est gravement menacé au Burkina. La désertification qui se manifeste par une dégradation forte des terres dans les zones arides et semi arides de notre pays avance à grands pas. Selon le ministère de l'environnement, près de 105 000 ha de forêts sont perdus chaque année. Pourtant, il y a à peine quelques dizaines d'hectares qui sont reboisées et même peu suivies. Le nord et l'extrême nord du Burkina semblent avoir atteint un seuil critique ce qui compromet tous les efforts possibles de développement à court, moyen et long terme. En effet, la désertification

affecte la sécurité alimentaire, la stabilité et les activités économiques des zones touchées.

Les opérations de reboisement sont sans réelle portée, ce qui laisse penser à de simples folklores pour donner l'illusion de lutter contre un phénomène préoccupant.

C'est pourquoi, nous proposons pour inverser la tendance de la désertification :

- d'engager une vaste campagne de reforestation à travers tout le pays afin d'accroître le couvert forestier ;
- d'instituer la politique des sept (07) luttes : (la lutte contre les feux de brousse d'où encore implication des chefs coutumiers et des délégués de village, la lutte contre la divagation des animaux, la lutte contre la coupe abusive du bois, la lutte contre l'usage des sachets plastiques, la lutte contre les pollutions de l'environnement en généralisant les transports en commun et en encourageant l'usage des bicyclettes pour tous, la lutte contre la mauvaise gestion des ordures ménagères;
- de créer et équiper dix (10) centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques ;
- de stimuler et d'instituer un prix annuel d'excellence pour la province la plus écologique de l'année ;
- d'ériger les reboisements et la protection des forêts et autres espaces verts en une priorité nationale avec des opérations régulières d'envergure en la matière.

## **VIII- Conclusion**

A l'heure des élections couplées présidentielles et législatives, je vous invite à une profonde introspection. Quel avenir voulons-nous pour notre nation et que devons-nous faire pour arracher notre beau pays des sables mouvants du recul continu et du désespoir généralisé pour le replacer sur les sentiers radieux du progrès.

A travers ce vaste programme ambitieux et réaliste, nous entendons mobiliser quinze mille (15 000) milliards en cinq (05) ans soit trois mille (3000) milliards par an pour affronter les défis du développement, de la justice, de la paix et de la cohésion sociale dans notre chère nation.

Ensemble, nous devons croire en une nouvelle ère d'émergence et de progrès et nous engager résolument et avec foi, dès aujourd'hui partout au Faso dans la bataille électorale pour prendre désormais en main notre destinée.